

DECISION DU BUREAU N° B26.23

Le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-09-01-00026 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon,

Vu la délibération N°2020.62.5-4 du 8 juin 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau communautaire et le Président de la CCPO en vertu des articles L. 5211-10 et L 2122-23 du CGCT,

Considérant que la CCPO est compétente en matière de gestion de la voirie d'intérêt communautaire,

Considérant que la CCPO a pour la requalification de la voirie avec la création de trottoirs Rue des Fontaines à Simandres,

Considérant la nécessité d'acquérir la parcelle cadastrée section ZB n°228 sise Rue des Fontaines à Simandres appartenant à M. & Mme RANC Fabrice & Florence, pour une superficie totale de 24 m²,

Considérant l'accord des propriétaires, en date du 27/04/2023, sur le montant de l'acquisition de la parcelle au prix de l'euro symbolique,

DECIDE

- **DE PROCEDER** à l'acquisition auprès de M. & Mme RANC Fabrice & Florence, de la parcelle cadastrée, commune de Simandres section ZB n°228 pour une surface totale de 24 m², au prix de l'euro symbolique.
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'acte authentique permettant l'acquisition de ladite parcelle ainsi que les documents afférents à cette acquisition.
- **DE DIRE** que les frais de notaire sont à la charge de la CCPO.
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au BP 2023 de la CCPO au chapitre 21.

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du Conseil Communautaire.

St Symphorien d'Ozon,
Le 10 mai 2023

Pierre BALLELIO
Président



A blue circular official stamp of the Prefecture of the Rhône is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Nicolas VARIGNY
1^{er} Vice-président



A blue circular official stamp of the Prefecture of the Rhône is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Michel BOULUD
2^{ème} Vice-président



A blue circular official stamp of the Prefecture of the Rhône is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Mireille BONNEFOY
3^{ème} Vice-présidente



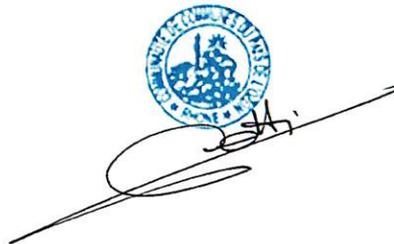
A blue circular official stamp of the Prefecture of the Rhône is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Timotéo ABELLAN
4^{ème} Vice-président



A blue circular official stamp of the Prefecture of the Rhône is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Mattia SCOTTI
5^{ème} Vice-président



A blue circular official stamp of the Prefecture of the Rhône is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Jean Philippe CHONE
6^{ème} Vice-président



A blue circular official stamp of the Prefecture of the Rhône is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Mise en ligne le..... 26 MAI 2023
Certifiée exécutoire le..... 26 MAI 2023